

CAUSE ANIMALE POURQUOI FAIT-ELLE RECETTE?

Jusque-là courant minoritaire, l'exhortation à la bienveillance animale est en passe de devenir une pensée influente et dominante. Simple tendance du moment ou lame de fond ? Bien-pensance à peu de frais ou inéluctable évolution de l'histoire ? Décryptage.

PAR ISABELLE GRAVILLON

Après la mort de Diesel à Saint-Denis lors de l'assaut du Raid en novembre 2015, 48 000 messages suivis du hashtag #JeSuisChien ont envahi Twitter. En octobre, la diffusion sur les réseaux sociaux de photos mettant en scène le champion de ski Luc Alphand devant le cadavre d'un ours tué pendant une partie de chasse en Russie a provoqué l'indignation sur la Toile. Sur les plates-formes de pétitions en ligne, près d'une sur quatre concerne le mieux-être des animaux, certaines recueillant jusqu'à 10 millions de signatures. Quand l'association L214 met en ligne des vidéos montrant le calvaire qu'endurent les porcs, poulets et veaux dans les élevages industriels, dans les camions qui les transportent ou dans les abattoirs, ces films sont repris par les grands médias

et l'opinion publique n'en finit plus de s'émouvoir. Autant de faits attestant du nouvel état d'esprit de nombre de nos contemporains à l'égard des bêtes : désormais, leur sort ne les laisse plus du tout indifférents. Défendre la cause animale est devenu un combat citoyen noble et n'est plus considéré comme l'apanage de quelques hurluberlus ringards. Comment un tel virage a-t-il pu s'opérer, d'où provient ce subit retournement des consciences ?

UNE PENSÉE QUI NE DATE PAS D'HIER

Si Monsieur et Madame Tout-le-monde sont aujourd'hui d'ardents défenseurs de nos amies les bêtes, de même que de nombreux intellectuels qui depuis quelques années multiplient les prises de positions pro-animaux, il est à croire que tous étaient jusque-là malentendants ! Car ce mouvement de pensée en

MARION LEFEBVRE / ODESSA / PICTUREPANK



favor de la bientraitance animale ne date pas d'hier mais remonte au contraire à très loin dans l'histoire. « *Déjà, dans l'Antiquité, des philosophes comme Pythagore, Plutarque, Ovide, Théophraste et bien d'autres, se disaient sensibles à la condition animale. Ils proposaient une philosophie incluant les animaux et même une extension du droit les concernant. Puis cette prise en compte morale de leurs intérêts a fortement reflué avec le triomphe du christianisme en Occident, avant de refaire surface en France avec les philosophes des Lumières* », raconte Renan Larue, professeur de littérature française à l'Université de Californie à Santa Barbara⁽¹⁾. « *Maupertuis, Condorcet, Rousseau, tous assuraient que la sensibilité des animaux leur donnait naturellement le droit de ne pas être maltraités* », poursuit-il.

Plus tard, dans les années 1970, le philosophe Peter Singer, notamment, prend le relais en lançant un véritable mouvement de « libération animale » en réponse aux conditions concentrationnaires de l'élevage intensif. « *Tout cela prouve qu'à toujours persisté dans l'esprit humain, même à bas bruit, une forme d'empathie envers l'animal* », insiste Renan Larue. Mais ce n'est que depuis les années 2010 que ce message commence à porter réellement et à être repris en chœur par différentes personnalités. En 2011, l'écrivain américain Jonathan Safran Foer publie *Faut-il manger les animaux ?* qui fait grand bruit. Même ramdam autour du *Plaidoyer pour les animaux* du moine bouddhiste Matthieu Ricard en 2013. Le *No steak* du journaliste Aymeric Caron remporte lui aussi un franc succès en 2014. Quand des intellectuels fort médiatisés commencent à s'intéresser de concert à un sujet, il y a fort à parier qu'ils pressentent une opinion publique mûre, prête à entendre leur discours.

UNE SOCIÉTÉ HYPERSENSIBLE, EN PERTE DE VALEURS

L'une des raisons pouvant expliquer cette maturité et ce soudain désir de protection envers les bêtes est sans doute d'ordre psychologico-historique. « *Au fil des siècles, nous avons connu un processus de civilisation des mœurs, c'est-à-dire que les gens sont devenus beaucoup plus sensibles à toute forme de violence. Au XVIII^e siècle, cela ne choquait personne qu'une mère emmène ses enfants assister à l'exécution publique d'un condamné. Aujourd'hui, il nous est insupportable de voir un chat se faire maltraiter* », décrit Renan Larue. Si l'accroissement du niveau de sensibilité des Occidentaux envers les animaux est avéré, on le constate chaque jour, il ne semble curieusement pas toujours concerner les autres humains. « *D'un côté, on réclame la création d'un secrétariat d'État à la condition animale mais d'un autre, on laisse mourir des milliers de migrants dans la mer.*

Nous avons l'émotion plus que sélective », note au passage Jocelyne Porcher, sociologue à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique)⁽²⁾. Ne serait-ce point aussi une forme de découragement, voire de désespoir, qui nous pousserait à endosser la cause animale ? « *Beaucoup de nos idéaux s'étant écroulés, de plus en plus de nos contemporains sont persuadés de leur impuissance à faire évoluer la société dans la bonne direction et à prendre en main leur propre destin. Certains décident alors de s'occuper des animaux, à défaut de pouvoir s'occuper des hommes, se choisissant en quelque sorte un rêve de substitution. Quand une société devient trop dure, on peut avoir tendance à se rabattre avec*

un certain sentimentalisme sur la nature et les animaux, comme ce fut le cas des Romantiques après la Révolution française », avance François-Xavier Testu, avocat et professeur de droit [lire entretien page suivante].

LE POIDS DE LA SCIENCE

Mais ne réduisons pas l'engouement pour la cause animale à un simple mouvement d'humeur, à un élan émotionnel superficiel. Admettons qu'il rassemble bien au-delà des déçus de notre époque pris dans les tourments d'une crise de valeurs et se fonde sur des arguments solides. Il s'appuie en particulier sur les avancées scientifiques produites ces dernières

années par les éthologues et les neurobiologistes. « *Il y a cent cinquante ans déjà, Darwin affirmait dans certains de ses écrits qu'il n'existait pas de différence de nature mais simplement de degré entre l'homme et l'animal. Cette affirmation est absolument incontestable, prouvée scientifiquement par de nombreuses recherches* », explique Pierre Jouventin, éthologue, ancien directeur de recherche au CNRS⁽³⁾. « *Nous savons maintenant que la plupart des animaux ont une vie sociale et émotionnelle riche. Beaucoup font preuve d'empathie et d'altruisme envers leurs congénères et les membres d'autres espèces. Certains, comme les corbeaux et les primates, sont capables de fabriquer et d'utiliser des outils. Il ne leur manque même pas la parole puisqu'on a réussi à faire apprendre des rudiments de langue des signes à des chimpanzés et des gorilles. On pensait que le fossé qui nous séparait des animaux était infranchissable. On se rend compte qu'il est en train de se réduire à très peu* », décrit Renan Larue.

Selon lui et bien d'autres, il devient de plus en plus difficile de défendre l'idée qu'il existerait ce fameux « propre de l'homme » susceptible de justifier que l'homme s'arroge le droit de maltraiter les animaux et de leur infliger des traitements justement inhumains. Désormais, on ne peut plus dire que les animaux ne souffrent pas, qu'ils ne comprennent pas ce qui leur arrive, comme on le prétendait d'ailleurs des nourrissons dans les années 1960. « *Certains sceptiques avanceront que les animaux sont dépourvus d'âme spirituelle. Mais personne ne sait au juste ce qu'est une âme spirituelle ni ne peut expliquer pourquoi l'espèce qui a inventé les camps d'extermination en serait la seule, l'unique et glorieuse dépositaire au sein de l'univers !* » conclut-il.

ÉCOLOGIE ET ANIMAUX, CONVERGENCE DES CAUSES

En octobre dernier, un rapport du Fonds pour la nature (WWF) dressant un bilan de santé de la Terre et de sa biodiversité annonçait la disparition de plus de la moitié des espèces parmi les vertébrés au cours de ces quarante dernières années. Un véritable choc pour ceux qui n'avaient pas encore pris conscience de la gravité de la crise écologique. « *Face à cette terrible menace, il ne s'agit plus seulement de défendre les animaux au nom d'une certaine idée de la morale et de la justice. Mais il s'agit en les protégeant de sauver l'homme. Humains et animaux, nous sommes désormais dans le même bateau !* » alerte Pierre Jouventin.

Dans le viseur des défenseurs de la cause animale : l'élevage industriel et la pêche intensive, dont l'impact délétère sur l'environnement n'est plus à démontrer. « *La production de viande et de produits laitiers capte la moitié de l'eau potable mondiale, elle est la cause numéro un de la déforestation dans le monde, de*

ALEXA BRUNET / PICTURESTOCK



« On pensait
que le fossé qui
nous séparait des
animaux était
infranchissable.
On se rend
compte qu'il est en
train de se réduire
à très peu »

Renan Larue, professeur
de littérature française

« Quelle absurdité de vouloir faire des animaux des sujets de droit ! »

Vous ne vous réjouissez pas particulièrement qu'une loi de janvier 2015 reconnaisse les animaux comme des êtres doués de sensibilité.

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS-XAVIER TESTU, AVOCAT ET ENSEIGNANT DE DROIT, AUTEUR DE *NE DÉNATUREZ PAS LES ANIMAUX*, ÉD. ROBERT LAFFONT

Pourquoi ?

En tant que juriste et même en tant que citoyen, je suis las de ce déferlement du droit, de cette insensée religion que nous avons mise en place en Occident. Non, le droit ne doit pas se mêler de tout ; non, il n'est pas important en toutes choses ! Surtout, il est des domaines où il n'est pas opérant. Quelle absurdité en effet de vouloir faire des animaux des sujets de droit ! La catégorie « animaux » étant impossible à définir d'un point de vue juridique, est-ce à dire qu'un termitte aura les mêmes droits qu'un veau ? Sera-t-on un criminel si on tue un moustique importun ? Et le ténia devra-t-il être traîné en justice en tant que sujet de droit pour avoir tourmenté un bambin ? On nage en pleine absurdité.

Mais comment défendre les animaux sans en passer par la loi ?

Nous disposons déjà de textes qui les protègent, notamment sur les règles d'abattage, la répression des mauvais traitements, la protection des espèces en voie de disparition, la réglementation des expérimentations animales. Sans doute faudrait-il encore les améliorer mais il faudrait surtout les appliquer, ce qui n'est pas le cas. Cela supposerait une volonté politique que personne n'a car les intérêts à ménager sont trop nombreux. Par ailleurs, comment assurer des contrôles vétérinaires satisfaisants dans les élevages et les abattoirs alors que les services publics ont de moins en moins de moyens ? Le droit ne peut pas tout

puisque le dernier mot, et cela est satisfaisant, appartient aux hommes, à leur sens profond des responsabilités. Aucun règlement ne peut nous obliger à avoir du cœur.

Pour vous, la défense de la cause animale relèverait donc plutôt de la morale que du droit ou de la politique ?

Une chose est sûre, le droit n'a pas à toucher à l'intérieur de notre personne, il ne peut pas nous imposer une morale ou sonder nos consciences. Cela serait insupportable ! Depuis que la morale et la religion reculent dans nos sociétés, nous avons malheureusement tendance à surestimer le droit, à en faire notre seule norme de comportement. C'est à mon avis un contresens.

l'épuisement des sols, de leur pollution et de celle des cours d'eau », note Renan Larue. Conscients de cette urgence écologique et invoquant le respect qu'ils estiment devoir à la vie des animaux, certains citoyens s'engagent et bannissent la viande de leur assiette. Si le pays compte environ 3 % de végétariens, 10 % envisagent de le devenir selon un sondage du média indépendant *Terra Éco* de janvier 2016. La révolution végétarienne serait-elle en marche ? À constater les ouvertures toujours plus nombreuses de restaurants végétariens partout en France, et pas seulement à Paris, on ne peut nier qu'il existe plus qu'un simple frémissement. Le fait que des études médicales mettent en avant une meilleure santé et une meilleure espérance de vie chez les végétariens contribue aussi sans doute à de nouvelles conversions veganes. Un signe qui ne trompe pas : les enseignes de la grande distribution rivalisent désormais pour proposer des aliments substitutifs



CAROLINE BARBERA / PICTURETANK

aux produits carnés. « Les multinationales ont bien compris que les systèmes de production industrielle de la viande étaient à bout de souffle. Ces élevages intensifs ont des coûts écologiques et moraux trop lourds, les gens ne veulent plus de cette viande-là ! Alors les grosses firmes investissent par millions dans la recherche sur la viande in vitro, dans la mayonnaise sans œuf, dans le « poulet sans poulet ». Peu leur importe de défendre les animaux, ce qui compte pour elles, ce sont les formidables bénéfices potentiels. Les militants de la cause animale qui visent à terme à éradiquer l'exploitation de l'animal par l'homme, donc toute forme d'élevage, y compris celle qui est respectueuse des bêtes, ne se rendent pas compte qu'ils servent les intérêts de ces multinationales », s'insurge Jocelyne Porcher.

VERS UNE POLITISATION DE LA CAUSE ?

Tout comme la plupart des pays du monde ont un jour aboli l'esclavage, certains militants se revendiquent en effet « abolitionnistes » et réclament la fin définitive de l'élevage. C'est le cas, entre autres, de l'association L214. Alors que la mise à mort programmée des animaux élevés dans le but de nourrir les hommes existe depuis le Néolithique, une telle proposition est-elle réaliste ? « Un tel projet est l'horizon du combat, mais il n'est sans doute pas réalisable dans l'immédiat. Il faut d'abord travailler à la reconversion des personnes travaillant dans l'exploitation animale. Les militants de la cause animale doivent, de plus, se garder de trop de dogmatisme. Qualifier les éleveurs de bourreaux et les mangeurs de viande d'assassins n'est pas un bon moyen de servir la cause. On ne peut la défendre si l'on hait l'humanité ; il faut faire la paix avec soi et avec autrui pour porter ce combat, remarque Corine Pelluchon, philosophe, spécialisée en éthique et philosophie politique⁽⁴⁾. En revanche, à court terme, il me semble tout à fait possible de revenir à un élevage extensif, respectueux des bêtes. À condition bien sûr d'accompagner les éleveurs dans cette transition, de leur verser même un salaire compensatoire. Et d'opter pour un protectionnisme partiel sur les produits animaliers, en interdisant l'importation de viande produite à bas coût à l'étranger et en encourageant chez nous les circuits courts. Cela suppose évidemment un volontarisme politique fort », propose-t-elle.

Selon cette spécialiste, les dénonciations et l'indignation ne suffisent plus, il est maintenant nécessaire de passer à la politisation de la question animale pour établir les règles d'une juste coexistence entre humains et animaux. Elle expose les moyens d'y parvenir dans son *Manifeste animaliste – Politiser la cause animale*, paru ce mois de janvier aux éditions Alma. Une première marche a été gravie avec le vote

Les femmes en première ligne

Depuis toujours, les femmes sont surreprésentées parmi les défenseurs de la cause animale. Sensibiliser, avanceront les misogynes d'arrière-garde. « Elles sont plus probablement lassées d'un schéma viriloïde où il faut dominer et écraser les autres, notamment les plus fragiles, pour exister. Elles aspirent à une société qui ne soit plus marquée par la domination ; l'idée est de construire une autre manière d'être ensemble et d'avoir

de la considération pour les autres, humains et non humains. Car la cause animale est la cause de l'humanité », exprime Corine Pelluchon. « La crise que traverse actuellement la masculinité en Occident et qui remet en cause les vieux schémas virils aura forcément un impact sur la question animale. Un « vrai » homme ne sera plus celui qui est brutal ou qui chasse par exemple, mais celui qui assume une certaine douceur et qui protège », ajoute Renan Larue.

de la loi du 28 janvier 2015 : désormais, l'animal est reconnu dans le Code civil comme un « être vivant doué de sensibilité ». « Cette loi est une avancée, mais il faut aller plus loin. La prise en compte des intérêts des animaux doit figurer dans la Constitution, c'est un devoir d'État. Nous devons aussi imaginer un aménagement de nos institutions démocratiques afin d'assurer la représentation des animaux, comme je l'ai proposé dans *Les Nourritures* et dans *Manifeste animaliste*. Cela ne passe pas par la création d'un secrétariat d'État, mais plutôt par la mise en place d'un groupe de personnes qui veilleraient de manière transversale à ce que les projets de loi dans les domaines de l'agriculture, des transports, de l'aménagement du territoire, etc., respectent les intérêts des animaux », avance-t-elle. Une évolution que la philosophe ne juge absolument pas utopiste, mais réaliste car elle va dans le sens de l'histoire. « Après les esclaves, les enfants, les femmes, les minorités, c'est au tour des animaux d'être protégés par la loi contre l'arbitraire des plus forts. C'est inéluctable », conclut Pierre Jouventin. Une belle et ambitieuse perspective. ♦

1. Auteur de *Le Végétarisme et ses ennemis - Vingt-Cinq Siècles de débats*, éd. Puf.
2. Auteur de *Vivre avec les animaux - Une utopie pour le XXI^e siècle*, éd. La Découverte.
3. Auteur de *L'Homme, cet animal raté* et de *La Face cachée de Darwin - L'Animalité de l'homme*, éd. Libre & Solidaire.
4. Auteur de *Les Nourritures*, éd. Seuil, et de la postface de *Zoopolis - Une théorie politique des droits des animaux*, de Sue Donaldson et Will Kymlicka, éd. Alma.